

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/91 à 2024/93

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 9 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf juillet, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du trois juillet deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Michel VANHEE – M. André BUTSTRAEN – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Monique LEROY, Adjointes au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Martine PONCHANT - M. Philippe LEMIERE– Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Isabelle CAMBIER – M. Cédric BERLEMONT - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Jean-Christophe LIPOVAC - Mme Karima HARIZI – Mme Claudie LEFEBVRE –, Adjointes au Maire

Mme Valéria GRASSELLI – M. Roger VICOT - M. Lucas LEROY - M. Saïd BECHROURI-, Conseillers Communaux.

ABSENTS :

Mme Anne LEDUC - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS

Madame Karima HARIZI a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI

Madame Claudie LEFEBVRE a donné pouvoir à Madame Cécile MESANS

Madame Valéria GRASSELLI a donné pouvoir à Monsieur Michel VANHEE

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Olivier CAREMELLE

Monsieur Lucas LEROY a donné pouvoir à Monsieur André BUTSTRAEN

Monsieur Saïd BECHROURI a donné pouvoir à Madame Claire ZYTKA -TARANTO

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 9 juillet 2024

DELIBERATION

2024 / 92 - COMMISSIONS COMMUNALES - COMPOSITION -
MODIFICATION.

Par délibération n° 2022/64 du 28 septembre 2022, le Conseil Communal a adopté la création et la composition de 10 commissions communales permanentes.

Par délibérations n° 2023/24 du 12 avril 2023 et 2023/97 du 7 décembre 2023, le Conseil Communal a arrêté la modification de la composition de 10 commissions communales, suite à des démissions d'élus du Conseil Communal.

Madame Muriel SERGHERAERT ayant démissionné de ses fonctions d'Adjointe au Maire de Lomme et de Conseillère Communale, il convient de la remplacer dans les commissions auxquelles elle participait. Madame Muriel SERGHERAERT est remplacée en qualité de Conseillère Communale par Madame Mylène GLORIAN. Il est donc proposé de remplacer Madame Muriel SERGHERAERT par Madame Mylène GLORIAN dans les commissions auxquelles elle participait.

La composition des autres commissions reste inchangée.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- ♦ **ARRETER** comme suit la nouvelle composition des commissions communales

Commission des Solidarités, de la Santé, de l'Egalité femmes / hommes et de la Coopération internationale

- Bouchta DOUICHI
- Lucas LEROY
- Isabelle CAMBIER
- Karima HARIZI
- Nouria BELAYACHI
- Stéphanie MORELLI
- Claudie LEFEBVRE
- Philippe LEMIERE
- Mylène GLORIAN

- Claire ZYTKA-TARANTO

- Catherine DE RUYTER

- Maxime MOULIN

Commission du Développement économique, du Commerce, de l'artisanat, de l'Homme
Entreprendre, de la Police des marchés, des Braderies et activités foraines

- **Vice-présidente : Karima HARIZI**
- Cédric BERLEMONT
- Jean-Christophe LIPOVAC
- Mylène GLORIAN
- Bouchta DOUICHI
- Isabelle CAMBIER
- Alain GRILLET
- Cécile MESANS
- Michel VANHEE

- Joffrey LEROY

- Philippe DUEZ

Commission des Finances, du CCAS, des Séniors, de l'Evaluation des politiques publiques,
de l'Habitat et de l'Urbanisme

- **Vice-présidente : Claudie LEFEBVRE**
- Mauricette GOURDIN
- Isabelle CAMBIER
- Mylène GLORIAN
- Cécile MESANS
- Alain GRILLET
- Marie-Pierre SEGOND
- Monique LEROY
- Valéria GRASSELLI

- Saïd BECHROURI

- Philippe DUEZ

- Maxime MOULIN

Commission de la Jeunesse, de l'insertion, de la Citoyenneté, de la Maison du Citoyen et des
Solidarités, de la Lutte contre le décrochage scolaire et de la Prévention de la délinquance

- **Vice-président : Bouchta DOUICHI**
- Mylène GLORIAN
- Jean-Robert MESSING
- Romain FYVEY
- Lucas LEROY

- Mauricette GOURDIN
- Martine PONCHANT
- Cédric BERLEMONT
- Michel VANHEE

- Claire ZYTKA-TARANTO

- Catherine DE RUYTER

ADOpte A L'UNANIMITE,
Abstentions : M. DUEZ - Mme DE RUYTER – M. GROSSE.
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme

Publié : 12 JUL. 2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.